

la voie municipale



Numéro 12

Janvier 2012

S VIE MUNICIPALE S

Mot du maire

Un bulletin municipal se veut d'abord un outil d'information simple et honnête. C'est ce que « **La Voie Municipale** » a permis depuis bientôt deux ans. Une information juste, sans prétention, et surtout sans interprétation. Une image fidèle de la gestion municipale de Saint-Armand, mais aussi de notre vie communautaire.

Vos nombreux commentaires nous ont confirmé la nécessité de poursuivre cette initiative amorcée depuis le début de notre mandat. Nous vous en sommes des plus reconnaissants et ferons tout en notre possible pour poursuivre le travail en toute transparence comme toujours.



Réal Pelletier, maire

Je tiens de tout cœur, tout comme vous, au développement de notre communauté afin que nous puissions nous offrir les services de proximité auxquels nous avons droit comme citoyens, et ce, dans le plus grand respect de nos valeurs locales. Cela demande l'implication et les efforts de TOUS les citoyens. Dans ce projet global pour l'amélioration de notre communauté et de notre qualité de vie, nous savons que vous comptez sur nous, bien sûr, mais nous savons aussi que l'on peut compter sur vous...

En ce sens, bonnes nouvelles, notre station service offre à nouveau de l'essence, et notre « *Magasin général* » passera entre de nouvelles mains sous peu. Une nouvelle administration gardera bien vivant ce service de base essentiel.

À toutes et à tous, bonne année 2012.

Maire suppléant



Pour la période du 19 décembre 2011 au 4 juin 2012, le poste de maire suppléant sera occupé par madame Ginette Lamoureux-Messier, conseillère au siège #5. Madame Lamoureux-Messier est membre de divers comités : En route vers la 35, les Communications et elle assure la présidence du comité des Loisirs et de la Culture.

D'une grande notoriété et très active dans son milieu, elle possède à son actif, de nombreuses réalisations dont la plus connue : « Le Salon des métiers d'art de Saint-Armand ».

Budget 2012



Gel de toutes les taxes en 2012. Comparativement aux villes et municipalités avoisinantes, Saint-Armand est encore cette année une des rares municipalités à pouvoir affirmer que le taux de base de sa taxation est parmi les plus bas. Un répit plus que bienvenu avant l'arrivée du prochain rôle d'évaluation prévu pour 2013. Sans augmenter le budget, le Conseil engagera pour 2012 un montant d'environ 400 000.00\$ en immobilisation. Pour plus d'information consulter le bulletin spécial sur le budget 2012 qui vous a été envoyé par la poste. Il est également disponible sur notre site internet.

Accès au lac Champlain cet hiver

Suite à la controverse soulevée l'an dernier, la rampe de mise à l'eau au quai de l'arrondissement de Philipsburg, et qui est la propriété de la municipalité de Saint-Armand, sera fermée pour l'hiver sauf en cas d'urgence.

Dissolution de la corporation « La Falaise Inc. »

Selon le document officiel envoyé à monsieur Louis Arpin, vice-président de la corporation « La Falaise Inc. », c'est le 27 septembre 2011 que la dissolution de la corporation a pris effet suite à la demande envoyée au registraire des entreprises du Québec. Tous les chemins et espaces publics du secteur de « La Falaise » appartiennent désormais à la municipalité de Saint-Armand et sont sous son entière responsabilité.



Nouveau calendrier des cueillettes du recyclage et des ordures



Vous devriez avoir reçu le nouveau calendrier des cueillettes de recyclage et des ordures par la poste. Si vous ne l'avez pas conservé, il est toujours disponible sur notre site internet. Pour la cueillette des gros rebuts en 2012, le Conseil explorera une nouvelle formule afin de favoriser le recyclage de ces objets volumineux dans le but de réduire le plus possible les enfouissements inutiles. Plus de détails bientôt...

Nouvelle réglementation pour les fosses septiques

Le nouveau règlement concernant la vidange des fosses septiques est présentement en vigueur. Il sera appliqué dès cette année. Dorénavant c'est la municipalité de Saint-Armand qui se chargera de vidanger les fosses septiques sur tout son territoire. À cet effet, chaque fosse sera vérifiée et évaluée par la municipalité sur une base régulière et vidangée au besoin par une firme déterminée par le Conseil par résolution. Pour plus de détails sur les modalités et coût de l'opération pour les propriétaires, consulter la rubrique « **Réglementation** » de la section « SERVICES & RÉGLEMENTATION » de notre site internet (règlement # 102-10). Également disponible au bureau municipal.



Cette initiative se veut un effort de votre Conseil de minimiser le plus possible les impacts négatifs sur notre environnement, et le cas échéant sur la dégradation de notre magnifique lac Champlain.

Calendrier des séances du Conseil pour 2012

Lundi, 9 janvier;	lundi, 6 février;	lundi, 5 mars;	mardi , 3 avril;
lundi, 7 mai;	lundi, 4 juin;	mardi , 3 juillet;	lundi, 6 août;
mardi , 4 septembre;	lundi, 1 ^{er} octobre;	lundi, 5 novembre;	lundi, 3 décembre.

Le calendrier est aussi disponible en permanence sur notre site internet.

Pancarte de rue ajoutée

Afin de mieux identifier où se situe le chemin Saint-Armand à partir de la route 133, la municipalité a installé une nouvelle pancarte de rue afin de clarifier cette intersection. On sait que la première partie de cette route porte le nom de rue Quinn.

Dossiers en cours



- revitalisation des berges du lac Champlain;
- internet haute vitesse;
- réduction des heures à la douane de Morses Line;
- réfection de l'ancienne gare;
- centre d'accueil touristique à la douane de Saint-Armand/Philipsburg;
- égouts pour le centre-ville.

S VIE COMMUNAUTAIRE S

Salon des métiers d'art de Saint-Armand



Le dernier Salon des métiers d'art est une franche réussite. Tenu du 25 au 27 novembre dernier, il a accueilli près de 700 visiteurs ravis et ébahis par la haute qualité ainsi que la grande diversité des œuvres offertes. En effet, encore cette fois-ci, madame Ginette Lamoureux-Messier, présidente du Carrefour culturel de Saint-Armand, a pris soin d'inviter huit nouveaux artistes et artisans pour une meilleure diversité. Rendez-vous donc pour le cinquième salon à l'automne prochain...

Dépouillement d'arbre de Noël

Le dépouillement d'arbre de Noël organisé par la Station communautaire en collaboration avec la Légion Royale Canadienne, a attiré 105 enfants le 18 décembre dernier au local de la Légion. Un cadeau fut remis à chacun des enfants par nul autre que le fameux Père Noël. Une journée remarquable aux dires des participants. Félicitations aux organisateurs et bénévoles et merci pour cette belle journée. Une activité à renouveler...



Nos patinoires sont ouvertes



La patinoire du parc Montgomery en bordure du lac Champlain, ainsi que celle du parc de l'école Notre-Dame-de-Lourdes dans l'arrondissement Saint-Armand sont ouvertes depuis quelques jours. De plus, des buts de hockey ont été ajoutés au parc Montgomery. C'est donc une invitation à toutes et à tous pour un divertissement hivernal traditionnel, selon les caprices de Dame Nature bien sûr...

Fausse alarme d'incendie

Les fausses alarmes d'incendie causent encore des coûts élevés et non nécessaires pour la municipalité. Dans ce contexte le Conseil se voit dans l'obligation d'instaurer un nouveau règlement afin de minimiser les coûts de ce service. Le nouveau règlement devrait être adopté bientôt et stipulera les normes à respecter et les amendes pour les contrevenants.



Cours pour les agriculteurs

Les « Collectifs régionaux en formation agricole » offrent, via des maisons d'enseignement, une panoplie de cours en agriculture et en agroalimentaire dans toutes les régions du Québec. Certains cours sont même disponibles en ligne...! Pour plus d'information consulter le site suivant :

<http://www.formationagricole.com>



Cours de yoga

Kripalu



Madame **Jutta Helmer**, professeure certifiée de yoga **Kripalu**, enseigne un style de yoga qui se pratique en douceur et respecte la condition de la personne en adaptant les postures à chaque individu. Les cours se donneront les mercredis au Centre communautaire de Saint-Armand (de 19h00 à 20h30) et débiteront le mercredi 25 janvier 2012 pour une durée de 10 semaines (fin du cours : 28 mars 2012).

Coût pour la session : 120.00\$ par personne (seulement 15 places disponibles). Réservez dès maintenant par courriel : jutta_helmer@hotmail.com, ou par téléphone au (450) 299-2718.

S DÉVELOPPEMENT DURABLE S

Revitalisation des berges

C'est lors de l'assemblée du 5 décembre dernier que le Conseil municipal a officiellement engagé un montant de 200 000.00\$ pour le projet de revitalisation des berges. Le coût total du projet avoisinerait les 400 000.00\$ selon la firme Synergis. Les argents manquants pour ce projet seront fournis entre autres par Hydro-Québec (50 000.00\$) et d'autres organismes qui s'y joindront sous peu selon le maire de Saint-Armand : « *Je suis sans crainte pour combler le montant. J'ai déjà approché quelques firmes qui se disent enthousiastes à participer au projet* ». Si tout va bien, les travaux devraient débiter dès 2012.

Gestion de l'eau en milieu agricole



(Extrait du communiqué de la Fédération de l'UPA de Saint-Hyacinthe, nov. 2011)

La protection et la valorisation de l'eau sont au cœur des préoccupations quotidiennes de la Fédération de l'UPA de Saint-Hyacinthe. En juin dernier, une Politique de gestion de l'eau a été adoptée à l'unanimité par les membres du conseil d'administration. La gestion de l'eau repose sur une utilisation responsable de la ressource pour en assurer la pérennité.

Depuis 15 ans, la Fédération participe à des projets de bassins versants. À cette fin, deux agentes en agroenvironnement travaillent en collaboration avec les producteurs. L'an dernier, la Fédération a aussi réalisé un aide-mémoire pour aider les producteurs dans leurs démarches pour les travaux d'entretien ou d'aménagement de cours d'eau.

Pour la mise en œuvre de sa Politique, la Fédération désire travailler avec les différents ministères, les municipalités, les MRC et les organismes de bassins versants pour améliorer la qualité et la quantité d'eau.

Pour plus de renseignements, visitez le site : <http://www.st-hyacinthe.upa.qc.ca>

Accès à la bibliothèque de Bedford (un rappel)

La municipalité de Saint-Armand est abonnée au Centre Régional de Services aux bibliothèques publiques de la Montérégie. Elle est membre de la bibliothèque **Léon-Maurice-Côté** de Bedford. Tous les citoyens de Saint-Armand, sur preuve de résidence, peuvent s'abonner tout à fait **gratuitement**. Pour les heures d'ouverture, règlements et autres informations, consulter le site suivant : <http://www.reseaubibliodubebec.qc.ca>



Internet haute-vitesse : Dernier développement



C'est lors de l'assemblée de la MRC du 23 novembre dernier qu'a été adoptée une résolution relative à ce dossier. En voici un extrait :

« Il est résolu de recommander au MAMROT d'accorder, avant le 31 décembre 2011, dans le cadre du Programme « Communautés rurales branchées » le contrat pour la desserte d'internet haute-vitesse à l'entreprise de télécommunications Xittel pour les zones 1, 2, 3, 4, 5, 7, 9, et 10 du territoire de Brome-Missisquoi et d'accorder le contrat pour la desserte d'internet haute-vitesse à l'entreprise Xplornet pour la zone 6, la zone résiduelle et la zone de 10% du territoire de Brome-Missisquoi, telles qu'identifiées dans l'étude de Yuvo inc. de septembre 2011 (...) »

Enfin, advenant le cas où le MAMROT refuse de conclure une entente avec Xittel, la MRC Brome-Missisquoi recommande que l'entreprise Xplornet desserve l'ensemble des zones visées par l'appel de propositions. »

S CALENDRIER S

17 janvier

Assemblée de la MRC à Cowansville, 19h30.

25 janvier

Début des cours de yoga Kripalu.

6 février

Assemblée régulière du Conseil au Centre communautaire, 19h30.

14 février

Saint-Valentin.

14 au 16 février 2012

Colloque sur la sécurité civile, à Saint-Hyacinthe.

21 février

Assemblée de la MRC à Cowansville, 19h30.

5 mars

Assemblée régulière du Conseil au Centre communautaire, 19h30.

17 mars

Saint-Patrick.

20 mars

Assemblée de la MRC à Cowansville, 19h30.

Pour inscrire votre activité communautaire dans ce calendrier, faites parvenir les informations à :

starmand@bellnet.ca

NOTE : Pour toute information complémentaire quant au contenu des articles, n'hésitez pas à communiquer avec l'hôtel de ville en laissant un message au maire. Réal Pelletier se fera un plaisir de répondre à votre message dans les plus brefs délais : **starmand@bellnet.ca** par courriel, **450.248.2344** par téléphone.